

IANESCO participe à un projet de décontamination de la cire d'abeille



Le projet Decowax portant sur la mise au point d'un procédé de décontamination de la cire d'abeille rassemble trois partenaires (VALAGRO, IANESCO et APINOV), tous membres du Biopôle Santé de Poitiers.

Détail de ce projet innovant.

Contamination de la cire d'abeille

La cire d'abeille est utilisée par les abeilles pour la construction de leurs ruches mais également par l'homme dans la fabrication de produits cosmétiques (cires d'épilation), parapharmaceutiques (crèmes) et agroalimentaires (agents d'enrobage de fruits). Or, il existe une contamination de cette cire par les pesticides issus de l'environnement ainsi que par les médicaments utilisés par les apiculteurs pour vaincre les maladies apicoles.

Actuellement, aucun procédé de traitement de la cire ne permet d'éliminer ces polluants. Une partie d'entre eux se retrouve donc dans les produits de consommation cités précédemment et représente potentiellement un danger pour la santé humaine.

Détail du projet Decowax

L'objectif de ce projet est, à terme, de réduire, voire, si possible, d'éliminer totalement les polluants contenus dans les cires d'abeille. L'enjeu est important puisqu'il concerne à la fois l'environnement et la santé humaine.

Les trois experts VALAGRO, IANESCO et APINOV réunis autour de ce projet sont complémentaires. Le premier, en tant que spécialiste en oléochimie (chimie des lipides) et en techniques d'extraction, est chargé du développement du procédé de décontamination des cires. Le deuxième, en tant que laboratoire d'essais, réalise la mise au point des méthodes d'analyses des polluants dans la cire d'abeille. Enfin, le troisième coordonne l'ensemble du programme en tant que bureau d'études expert des problématiques apicoles internationales et porteur du projet.

Plus d'informations sur www.biopole-poitiers.org/archives_1_80_0.php/apinov-ianesco-et-valagro-s-unissent-pour-le-developpement-d-un-procede-de-decontamination-de-la-cire-d-abeille

A propos de IANESCO

Association indépendante, existant depuis 60 ans, accréditée par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation), agréée par les Ministères en charge de l'écologie et de la santé.

Laboratoire de 67 personnes, propriétaire de ses locaux neufs de 2600 m², situé près du CHU à Poitiers, équipé des derniers outils analytiques de pointe (HPLC-MS-MS, ICP-MS, GC-MS...).

Prestations de prélèvements, analyses, conseils et études dans 2 domaines d'activités : **environnement** (eau, air, sol, déchet, boue, sédiment) et **matériaux destinés au contact des aliments** (plastique, papier, céramique, verre, caoutchouc...).

Contact presse : Annaïck PAPE – a.pape@ianesco.fr – 05-49-44-76-29 – www.ianesco.fr

